EXERCER UNE ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PÉRISCOLAIRE "COUP DE POUCE"

Vous êtes étudiant en L3 ? Devenez animateur Coup de pouce afin d'aider à la réussite scolaire de tous les enfants, quel que soit leur environnement social et familial, via l'Association Coup de Pouce. Pour les étudiants en parcours "Enseignement et recherche", ce dispositif vous permet également de valider votre stage du semestre 6.

Les clubs Coup de Pouce Clé

Pour favoriser la réussite scolaire de tous les enfants, quel que soit leur environnement

social et familial, l'Association Coup de Pouce met en place depuis plus de 20 ans le dispositif Coup de Pouce Clé (Club de lecture et d'écriture), en partenariat avec les municipalités et l'Education nationale.
Le Coup de Pouce Clé est un dispositif périscolaire de prévention de l'échec scolaire précoce conçu et développé à partir d'une démarche scientifique. Dans l'école, après la classe, quatre soirs par semaine pendant 1h30, de novembre à juin, un animateur propose à un groupe de cinq enfants de CP des activités ludiques de lecture et d'écriture. Il associe étroitement les parents tout au long de l'année.

L'animateur Coup de Pouce Clé permet ainsi aux enfants de prendre confiance dans leurs capacités en lecture-écriture et aide leurs parents à accompagner plus efficacement la scolarité de leur enfant.

Animer un club Coup de Pouce c'est …

Une activité rémunérée
La rémunération d'une séance prend en compte 1h30 d'animation et un temps supplémentaire pour la préparation de la séance et le travail avec les parents. Un animateur peut intervenir entre 2 et 4 soirs par semaine. En Ile-de-France, les animateurs Coup de Pouce sont recrutés directement par les villes.

Un accompagnement tout au long de l'année
Tous les animateurs Coup de Pouce bénéficient d'une formation rémunérée : contenu de la séance, enjeux des activités, gestion de groupe, etc. Ils ont également accès aux nombreux outils pédagogiques mis à disposition par l'Association Coup de Pouce sur son site Internet.

Un travail d'équipe
Au sein de l'école, l'équipe Coup de Pouce se compose du ou des animateurs des clubs, d'un coordinateur (par ailleurs enseignant de l'école) et du ou des enseignants de CP qui ont orienté leurs élèves dans les clubs.

… et c'est aussi valider votre temps de stage d'ouverture (semestre 6)

Cette année, dans le cadre d'une convention signée entre l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Association Coup de Pouce, l'animation d'un club Coup de Pouce **permettra aux étudiants de L3** de l'Institut d'études culturelles internationales,

parcours « Enseignement et Recherche », de valider leur temps de stage d'ouverture obligatoire (semestre 6).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

À proximité de l'UVSQ, 4 villes mettent en place des dispositifs Coup de Pouce : Guyancourt, La Verrière, Maurepas et Trappes. Les clubs ont lieu de 16h à 17h30.

Si vous voulez en savoir plus vous pouvez contacter :
Jessica Smadja à jsmadja@coupdepouceasso.fr ou par téléphone au 06 76 15 19 78.

Contact : Jessica Smadja : jsmadja@coupdepouceasso.fr